

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « PHARMACIE NIACADIE SARL »

Siège social Abidjan, Plateau, ABIDJAN-PLATEAU, RUE
FRANCHET D'ESPEREY, Lot 448, Ilot 481

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 17/10/ 2022 , et enregistrés au CEPICI le 02 novembre 2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « PHARMACIE NIACADIE SARL »

Objet : L'achat et la revente de produits pharmaceutiques et parapharmaceutiques ;

- L'achat et la revente de matériels médicaux ;
- L'achat et la revente de produits vétérinaires ;
- L'achat et la revente de produits cosmétiques ;
- L'achat et la revente de tous autres produits généralement distribués par les officines de pharmacie.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;

- La participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ;

- La prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités ;

- Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.

Capital social 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Plateau, ABIDJAN-PLATEAU, RUE
FRANCHET D'ESPEREY, Lot 448, Ilot 481

Dirigeant(s) : Mme NIACADIE MARIE LAURE (GÉRANTE)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-10271 du 04/11/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°59895/GTCA/RC/2022 du 04/11/2022

